



Création

La MECS a été créée en 1945. Elle est gérée par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique en décembre 2013.

Public accueilli

La MECS accueille au titre de la Protection de l'enfance, dans un cadre judiciaire ou administratif, 14 enfants et adolescents, garçons et filles de 5 à 15 ans.

L'admission

Elle se fait à la demande d'un travailleur social de l'Aide sociale à l'enfance ou du juge des enfants. Les parents sont associés à l'élaboration des modalités d'accompagnement.

Les missions

Accompagner vers l'autonomie et l'épanouissement en proposant un accompagnement global dans la perspective du retour en famille de l'enfant.

- Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein de sa famille
- Favoriser l'intégration scolaire
- Soutenir les parents dans leurs fonctions éducatives.

Les accompagnements

Les accompagnements proposés se déclinent autour :

- d'une personnalisation de l'offre d'accompagnement en fonction du projet individualisé de chaque enfant ou adolescent accueilli en hébergement,
- du «vivre ensemble» dans le respect de chacun dans sa différence, ses limites et ses potentialités,
- d'une relation de proximité avec les familles et d'un soutien à la parentalité.

Le financement

Il est assuré par le Conseil général qui verse un prix de journée à l'établissement.

Situation géographique

La MECS Eugène Chavant est située sur le plateau du Vercors à Autrans (38).

Moyen d'accès

Transports en commun :

réseau VFD à partir de la gare routière de Grenoble.

Par la route :

à partir de Grenoble, accès par Sassenage ou par Saint-Nizier.



Avril 2015



OVE
FONDATION

Maison d'Enfants à Caractère Social MECS Eugène Chavant

Document non contractuel



OVE - MECS EUGÈNE CHAVANT

Le Bourg du Dessus

38880 AUTRANS

Tél. : 04 76 95 30 40

Fax : 04 76 95 73 05

eugene.chavant@fondation-ove.fr

Directrice : **Mathilde CARRERA**

Chef de service : **Jean-Louis HALFORD**

Équipe pluridisciplinaire composée de :
Plusieurs éducateurs et moniteurs éducateurs
Un médecin - Une psychologue
Une psychomotricienne - Une référente soins
Deux maîtresses de maison - Un agent d'entretien - Plusieurs surveillant(e)s de nuit
Une secrétaire - Un homme d'entretien.

www.fondation-ove.fr



MECS Eugène Chavant, à Autrans



L'organisation

Les enfants et les adolescents sont accueillis dans une maison spacieuse et confortable en pleine nature. L'accueil des fratries est favorisé.

Les enfants et adolescents sont scolarisés en milieu ordinaire. Afin de favoriser leur intégration scolaire, les enfants peuvent être scolarisés sur différentes communes du plateau ; les collégiens sont scolarisés à la cité scolaire de Villard-de-Lans, le cas échéant en classe SEGPA à Fontaine.

Les éducateurs assurent, en lien avec les parents, le suivi du travail scolaire et les relations avec les enseignants.

L'offre

La MECS offre, dans le cadre privilégié du plateau du Vercors, un accueil apaisé et chaleureux à l'enfant et à sa famille.

La MECS s'inscrit dans une culture de la bientraitance de l'enfant et de sa famille.

L'accompagnement proposé est inscrit dans le projet individualisé de l'enfant et s'élabore dans une démarche de co-construction avec la famille.

L'accompagnement scolaire est un axe de travail important auprès de ces jeunes qui sont scolarisés en milieu ordinaire.

La MECS a également pour objectif de favoriser un apaisement dans les relations parents/enfants en soutenant les compétences parentales (visites médiatisées, accompagnement dans des réseaux de proximité).

Les documents d'accueil

La charte des droits et libertés de la personne accueillie, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil sont remis aux familles.



Le DIPEC

Le document individuel de prise en charge définit les objectifs de l'accompagnement et formalise les engagements réciproques de l'usager, de sa famille et de la MECS Eugène Chavant. Le Dipec s'articule au PPE ou «Projet pour l'enfant».

Le projet individualisé d'accompagnement

Il est construit avec l'usager et sa famille et fait l'objet d'un bilan une fois par trimestre avec l'enfant, sa famille, le travailleur social de l'ASE, l'éducateur référent et le chef de service. Il précise les objectifs prioritaires de l'accompagnement au regard des besoins de la personne accueillie, en lien avec l'offre de service. Un compte rendu de réunion est adressé aux parents et au travailleur social.

Le droit de participation et d'expression

Dans le cadre de la pédagogie institutionnelle, est institué un Conseil d'enfants qui se réunit une fois par semaine. Un système de ceintures (comme au judo) attribue des droits et des devoirs aux enfants et aux jeunes en fonction de leur évolution dans leur comportement et leurs relations aux autres.

De nombreuses rencontres ont lieu avec les parents : dans le cadre des points projet, des réunions de parents, de fêtes (Noël, nouvel an, goûters, activités partagées, portes ouvertes).

Une enquête de satisfaction est adressée deux fois par an aux parents.



Les partenariats

Afin de remplir ses missions et en fonction du projet individualisé d'accompagnement de chaque jeune, la MECS construit des partenariats divers et variés :

- avec les établissements scolaires
- les réseaux de soins et la Maison des Adolescents de Grenoble
- les festivals du Vercors et notamment le festival international du film d'Autrans, l'école de ski, les associations sportives et culturelles locales et à proximité des familles
- certains habitants d'Autrans qui, à titre bénévole, proposent un accompagnement individualisé autour du soutien scolaire ou une activité
- des familles de parrainage qui accueillent certains enfants le week-end et sur les temps de répit.

L'amélioration continue de la qualité des prestations

Depuis 2004, la MECS Eugène Chavant est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. En 2009, l'établissement a réalisé son évaluation interne. L'évaluation externe de 2014 a valorisé les compétences et l'engagement des professionnels dans l'accompagnement personnalisé des usagers ; la démarche a associé les usagers et les professionnels.

ASE : aide sociale à l'enfance

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

DIPEC : document individuel de prise en charge

MECS : maison d'enfants à caractère social

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

